

# Vivonne



Une pause oxygène entre rivières et sentiers



Centenaire  
**1914-1918**



# Sommaire

Le mot du maire	page 2
Zoom sur	page 3
Les commissions	page 4
Budget 2014	page 5
Charte Terre saine	page 6
Informations pratiques	page 7
Agenda et informations économiques	page 8

# Permanences

DES ÉLUS EN MAIRIE AU 05 49 43 41 05

M. Ramblière, maire :	sur rendez-vous
M. Quintard :	sur rendez-vous
M <sup>me</sup> Bouquet :	sur rendez-vous
M. Compagnon :	le mercredi matin
M <sup>me</sup> Bertaud :	sur rendez-vous
M. Terrien :	sur rendez-vous
M <sup>me</sup> Prouteau :	sur rendez-vous
M. Pasquet :	sur rendez-vous
M <sup>me</sup> Gargouil :	sur rendez-vous

Permanences de Maurice RAMBLIERE, Conseiller Général, Vice Président du Conseil Général, chargé de la culture et des sports se tient à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous, en téléphonant au 05 49 43 41 05 ou au 06 08 80 38 47

## Édito



### AGIR ENSEMBLE POUR VIVONNE

Élus avec plus de 60 % des voix, notre liste dispose de 22 sièges sur 27 au sein du Conseil Municipal.

Je remercie les électeurs qui ont fait le choix de nous accorder leur confiance et je

leur confirme qu'ils peuvent compter sur nous.

Je remercie également les élus sortants pour tout le travail accompli ensemble depuis 2008, avec pour objectif le bien être des Vivonnois, les collègues réélus avec lesquels j'aurai le plaisir de continuer à travailler et les nouveaux entrants au Conseil Municipal qui vont découvrir et construire la commune de demain.

Depuis plusieurs mandats nous avons eu une stratégie d'aménagement du territoire communal qui a permis de porter la population de 3000 à plus de 4 000 habitants.

Notre souci permanent est d'aller de l'avant ; cela doit s'inscrire dans le cadre d'un budget équilibré avec pour objectif, la maîtrise de la fiscalité. Elle sera accompagnée

d'une amélioration des services offerts à la population. Par un travail quotidien, notre souhait est de laisser aux jeunes générations les atouts indispensables pour faire fructifier Vivonne.

Ainsi la nouvelle équipe qui m'entoure, élus et employés municipaux avec une part d'expérience et un renouvellement est à pied d'œuvre pour relever ce défi qui va donner un nouvel élan à notre territoire.

Être au service de tous nos administrés, voilà le véritable engagement qui guide notre action publique. Mon devoir d'élu avec toute mon équipe est de contribuer à valoriser les atouts exceptionnels que possède notre belle commune.

Votre Maire et Conseiller Général  
Maurice RAMBLIERE

*Je vous souhaite de bonnes vacances  
Avec mon fidèle dévouement.*



### CONFÉRENCE SUR LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ANIMÉE PAR FRÉDÉRIC GERSAL

Le vendredi 7 novembre 2014 à 20h30

→ Salle des fêtes de Vounant (entrée gratuite)

Exposition dédiée à la première guerre mondiale, axée plus particulièrement sur Vivonne.

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le mardi 11 novembre 2014 à 11h30

→ Rassemblement devant la Mairie

Cérémonie commémorative en présence d'un détachement du Régiment d'Infanterie Chars de Marine de Poitiers.



# Zoom sur...

## AIRE AQUATIQUE

Ouverture du 14 juin au 31 août 2014

■ Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août inclus :

- les lundis de 14 h à 19 h 30
- du mardi au dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30 selon les conditions climatiques
- fermeture le lundi matin.



## MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture

- mardi: 9 h/12 h - 15 h/18 h 30
- mercredi: 14 h/18 h 30
- vendredi: 15 h/18 h 30
- samedi: 9 h 30/12 h 30

Le programme d'animations de la médiathèque est disponible sur le site de la Mairie : [www.vivonne.fr](http://www.vivonne.fr)

## INSTALLATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS À VOUNANT

Un nouvel espace de détente et de jeux a été mis en place pour nos enfants et nos adolescents au parc de Vounant. Il est agréable de constater que depuis que nos jeunes ont pris possession des lieux de ce *City-Park*, celui-ci ne désemplit pas, tant mieux !



## CAMPING

Placé au cœur de la ville à 200 mètres de tous commerces, à proximité des rivières du Clain et du Palais pour le Bonheur des pêcheurs, classé 3 étoiles, il dispose de 75 emplacements (gardiennage assuré). Une nouvelle équipe est prête à vous accueillir, réservation au **05 49 43 25 95**  
Ouverture de mai à septembre.

## OFFICE DE TOURISME

Nouveau

Le site Internet : [www.tourisme-vivonne.fr](http://www.tourisme-vivonne.fr)  
N'hésitez pas à le consulter pour découvrir les manifestations à venir, les infos pratiques sur vos loisirs et vos sorties !



## LA SAINT-MICHEL FÊTE LE FAR WEST !

Les 27 et 28 septembre

Cette année l'Association JAVA vous propose d'animer la fête de la Saint-Michel sous le Signe du FAR WEST.  
Elle se déroulera pour la première fois dans le parc de Vounant.  
Vous pourrez découvrir le village western avec son célèbre saloon ainsi qu'un groupe de country, de french cancan, de rock à Billy etc... Alors n'hésitez pas à venir passer un agréable moment pour un retour dans le monde de l'Ouest Américain.



# Les commissions

## MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

### TITULAIRES

M. QUINTARD Jacky  
M. LIBERA Jean-Claude  
M. TERRIEN François  
M. PASQUET Éric  
Mme PALAU Marie-Annick

### SUPPLÉANTS

Mme BERTAUD Rose-Marie  
Mme GARGOUIL Marielle  
Mme BERGEON Stéphanie  
Mme PROUST Nathalie  
M. BARBOTIN Bernard

## MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES-EAU-ASSAINISSEMENT-VOIRIE-SUIVI DE CHANTIER

M. QUINTARD Jacky, vice-président  
M. LIBERA Jean-Claude  
Mme BERTAUD Rose-Marie  
Mme GARGOUIL Marielle  
M. PASQUET Éric  
M. BARBOTIN Bernard

## MEMBRES DE LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET CULTURELLES

Mme BOUQUET Christèle, vice-présidente  
Mme DORAT Sophie  
M. TEXEREAU Christine  
M. TERRIEN François  
M. FAYOUX Thierry  
M. RONCHI Christophe

## MEMBRES DE LA COMMISSION URBANISME-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE-ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. COMPAGNON Jean-Pierre, vice-président  
M. QUINTARD Jacky  
M. DUCELLIER Matthieu  
M. LAMBERT Cyrille  
M. LEBOUCHER Didier  
M. BARBOTIN Bernard

## MEMBRES DE LA COMMISSION AFFAIRES SOCIALES-HABITAT SOCIAL-COMMUNICATION GÉNÉRALE-AFFAIRES JURIDIQUES

Mme BERTAUD Rose-Marie, vice-présidente  
Mme BOUQUET Christèle  
Mme PROUST Nathalie  
M. TEXEREAU Christine  
M. LEBOUCHER Didier  
Mme PALAU Marie-Annick

## MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SUIVI DES SERVICES MUNICIPAUX-RÉGLEMENTATION-BULLETIN MUNICIPAL

M. TERRIEN François, vice-président  
Mme GARGOUIL Marielle  
Mme BERTAUD Rose-Marie  
M. LAMBERT Cyrille  
M. LEBOUCHER Didier  
Mme CHARBONNIER Karine

## MEMBRES DE LA COMMISSION SPORT ET LOISIRS-RELATIONS ASSOCIATIVES

Mme PROUTEAU Marie-Laure, vice-présidente  
M. GODET Nathalie  
M. LAMBERT Cyrille  
M. LEBOUCHER Didier  
Mme GIRAUD Lydie  
M. TOULISSE Thierry

## MEMBRES DE LA COMMISSION PATRIMOINE IMMOBILIER-SÉCURITÉ-EMPLOI SAISONNIER

M. PASQUET Éric, vice-président  
Mme DORAT Sophie  
Mme BERGEON Stéphanie  
M. LEBOUCHER Didier  
M. GODET Nathalie  
M. TOULISSE Thierry

## MEMBRES DE LA COMMISSION TOURISME-COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

Mme GARGOUIL Marielle, vice-présidente  
M. LIBERA Jean-Claude  
M. COMPAGNON Jean-Pierre  
M. LEBOUCHER Didier  
Mme DORAT Sophie  
Mme CHARBONNIER Karine

## MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Mme BERTAUD Rose-Marie, vice-présidente  
M. TEXEREAU Christine  
Mme PROUST Nathalie  
Mme BOUQUET Christèle  
Mme DORAT Sophie  
M. DUCELLIER Matthieu  
M. RONCHI Christophe

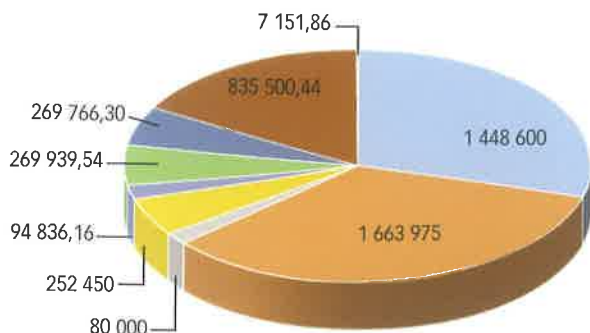


# BUDGET 2014

## COMMUNE DE VIVONNE

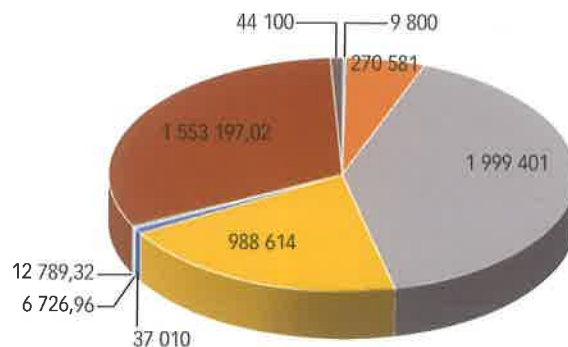
### VUE D'ENSEMBLE PAR CHAPITRE DE FONCTIONNEMENT EN DÉPENSES ET RECETTES

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**



**TOTAL DÉPENSES : 4 922 219,30 Euros**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**



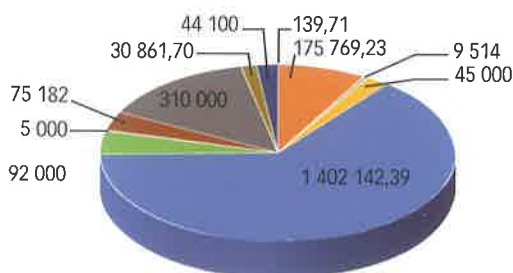
**TOTAL RECETTES : 4 922 219,30 Euros**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT EN EUROS
011	Charges à caractère général	1 448 600
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 663 975
014	Atténuations de produits	80 000
065	Autres charges de gestion courante	252 450
066	Charges financières	94 836,16
067	Charges exceptionnelles	269 939,54
022	Dépenses imprévues	269 766,30
023	Virement à la section d'investissement	835 500,44
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 151,86
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>4 922 219,30</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT EN EUROS
013	Atténuation de charges	9 800
070	Produit des services, domaine et ventes diverses	270 581
073	Impôts et taxes	1 999 401
074	Dotations, subventions et participations	988 614
075	Autres produits de gestion courante	37 010
076	Produits financiers	6 726,96
077	Produits exceptionnels	12 789,32
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 553 197,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 100
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>4 922 219,30</b>

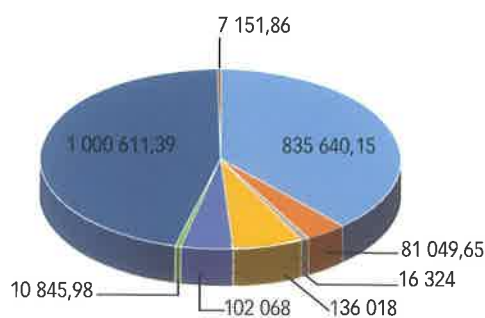
### VUE D'ENSEMBLE PAR CHAPITRE D'INVESTISSEMENT EN DÉPENSES ET RECETTES

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**



**TOTAL DÉPENSES : 2 189 709,03 Euros**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**



**TOTAL RECETTES : 2 189 709,03 Euros**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT EN EUROS
013	Subventions d'investissement reçues	139,71
016	Emprunts et dettes assimilés	175 769,23
020	Immobilisations incorporelles	9 514
204	Subventions d'équipements versées	45 000
021	Immobilisations corporelles	1 402 142,39
0103	Opération Village étape	92 000
1310	Opération base canoë	5 000
2351	Opération restauration de l'église	75 182
8300	Opération aménagement du centre-bourg	310 000
020	Dépenses imprévues	30 861,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 100
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>2 189 709,03</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	DÉSIGNATION	MONTANT EN EUROS
021	Virement de la section de fonctionnement	835 640,15
010	Dotations, fonds divers et réserves	81 049,65
013	Subventions d'investissement reçues	16 324
1310	Opération base canoë	136 018
8300	Opération aménagement du centre-bourg	102 068
027	Autres immobilisations financières	10 845,98
001	Excédent d'investissement reporté	1 000 611,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 151,86
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>2 189 709,03</b>



**L**a Charte Terre saine invite les communes à participer à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain en Poitou-Charentes.

Visant à protéger la santé, les ressources naturelles et la biodiversité, cette action élaborée sous l'égide du GRAP et coordonnée par la Région Poitou-Charentes, répond aux objectifs du Plan Régional de Réduction des Pesticides 2007-2010.

La mise en oeuvre de cette charte s'appuiera sur un secrétariat et un centre de ressources animés par la FREDON Poitou-Charentes (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

La Charte Terre Saine – Votre commune sans pesticides nous propose une dynamique de changement avec :

- des objectifs opérationnels pour notre municipalité,
- un itinéraire de progrès et des outils pratiques pour nos agents municipaux,
- des exemples et des documents-types pour informer la population.

Notre commune traversée par trois rivières, se prête à la mise en oeuvre de la gestion différenciée des espaces.

Avant de faire acte de candidature, nous avons souhaité travailler en amont avec les agents afin de répondre aux critères de labellisation.

Les employés municipaux sont allés en formation pour acquérir de nouvelles techniques d'entretien des espaces en fonction de leur visibilité et de leur fréquentation.

Depuis 2012, de nombreuses actions ont été menées par la municipalité et les agents des services techniques pour répondre à la charte :

- la mise en place de paillage des massifs,
- le recours au trottoir enherbé, et l'utilisation de vivaces en pied de mur,
- la création de réserves naturelles,
- l'utilisation du bois comme mobilier urbain dans les zones de promenade,
- le bois mort coupé et laissé sur place en tas pour favoriser la faune et notamment la venue des insectes,

- la plantation d'arbres fruitiers et d'essences locales,
- la protection des chauves-souris : la mairie accueille dans ses combles une colonie de chauve-souris.
- la sensibilisation et la certification des agents en tant qu'opérateur phytosanitaire
- l'essai de nouveaux matériels pour remplacer les binettes
- le balayage des voies à l'aide de balayeuse mécanique mais aussi manuellement
- la mise en place de fauches tardives permettant de limiter le nombre de tontes. Un parcours de promenade a été aménagé pour montrer les réservoirs de biodiversité créés suite à cette nouvelle gestion.
- minimiser le recours aux pesticides ou le supprimer dans les zones sensibles (près de l'eau) et utiliser les techniques alternatives ou complémentaires à la lutte chimique,

Dès mai 2013, la collectivité avait donc atteint une partie des objectifs pour répondre à la charte Terre Saine.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'adhérer à ladite charte et de poursuivre les actions entamées.

- acquérir les équipements permettant de réduire les pollutions ponctuelles,
- engager des démarches partenariales,
- sensibiliser les responsables techniques et mettre en oeuvre des formations sur les alternatives et les bonnes pratiques,
- informer et sensibiliser les habitants pour un nouveau regard sur leur environnement de proximité.

La mise en place de la gestion différenciée des espaces publics et l'implication des employés municipaux ont permis de réduire la durée d'utilisation des tondeuses et de dégager de la main d'oeuvre à temps complet sur 6 mois de l'année pour privilégier l'entretien manuel des espaces.

Pour continuer ses actions et obtenir un premier papillon, la commune devra concrétiser son plan d'entretien des espaces. Elle devra également réfléchir sur les méthodes d'entretien et pour cela des essais de nouveaux matériels sont régulièrement organisés (désherbage thermique, désherbage à vapeur, désherbage mécanique ...).

Tous ces efforts devraient également permettre à la commune d'obtenir une première fleur au concours des villes et villages fleuris pour 2014.



# Informations pratiques

## TRANQUILLITÉ VACANCES

Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

La gendarmerie veille sur les logements laissés vides pour les vacances.

### Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

### Quelques conseils :

- Ne laissez pas votre courrier dans votre boîte aux lettres. Demandez à une personne de confiance de passer régulièrement le relever à votre place.

- Fermez correctement fenêtres et volets.
- Demandez à quelqu'un d'ouvrir et fermer régulièrement les volets ou d'allumer quelques lumières. Une prise de type minuteur peut permettre d'allumer automatiquement certaines lampes dans le logement. Vérifiez le bon état de vos serrures et verrous. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

- Ne laissez pas d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert.



## SE PROTÉGER DU FRELON ASIATIQUE

L'hiver doux pourrait être un facteur très favorable à la prolifération du frelon asiatique.

### Quelques conseils pour mieux se protéger :

- À partir du mois de juillet : surveiller les arbres et les haies de votre jardin.
- Si vous avez découvert tardivement un nid primaire vide, renforcez votre surveillance et prévenez vos voisins. Le nid s'est installé à proximité du nid primaire.
- Avant toute intervention d'élagage, de taille de haie, de déménagement d'un tas de bois..., recherchez la présence éventuelle d'un nid de frelons.

- Si vous découvrez le nid, ne prenez pas le risque de le détruire vous-même, faites appel à un professionnel.

### Pour tout renseignement :

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne, référent officiel au  
**05 49 62 98 40,**  
**06 79 73 80 58**  
et par mail:  
[fdgdon86@fredonpc.fr](mailto:fdgdon86@fredonpc.fr)



## GROUPE DES ÉLUS D'OPPOSITION

Voici déjà trois mois que les élections municipales se sont déroulées.

Vous étiez près de 40% à nous accorder votre confiance, nous profitons de ces quelques lignes pour vous remercier très sincèrement.

Nous sommes donc cinq élus pour vous représenter lors des conseils municipaux. Ils se déroulent dans un climat serein, emprunt de respect mutuel. Nous sommes présents, et actifs, dans les commissions mises en place par le conseil.

Malheureusement les textes en vigueur autorisent la diffusion de comptes rendus très succincts, où les échanges et notamment nos interventions, ne sont pas relatés, mais sachez que nous avons à cœur de faire entendre la voix de toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien.

Plutôt que de s'enfermer dans une opposition systéma-

tique, qui nous semble stérile, nous préférons proposer et apporter un autre regard sur la vie municipale.

Le développement de notre cité est indispensable, mais l'humain doit rester au centre de nos préoccupations, malgré un environnement économique difficile. Nous considérons qu'être élu n'est pas une fin en soi, aussi nous souhaitons mettre nos compétences, nos volontés, et tout l'intérêt que nous portons à la vie de notre commune, au service de tous les Vivonnois. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos interrogations ou pour nous proposer vos suggestions : [vivonnois-partageons@outlook.fr](mailto:vivonnois-partageons@outlook.fr) Enfin nous vous rappelons que les séances de conseil municipal sont publiques, chacun peut y assister.

Les élus de « Vivonnois, Partageons notre avenir » :

M. Bernard Barbotin, Mme Marie-Annick Palau,  
M. Thierry Toulisse, Mme Karine Charbonnier,  
M. Christophe Ronchi.



# Agenda deuxième semestre 2014

DATES	ÉVÉNEMENTS	HEURES	LIEUX
<b>2 juillet au 4 août</b>	Exposition prêtée par la BDV sur les dinosaures	Horaires d'ouverture de la médiathèque	Médiathèque de Vivonne
<b>5 juillet</b>	Animation culinaire avec Monteil		Marché
<b>13 juillet</b>	Fête du 13 juillet : dîner champêtre, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal	19 h	Salle des fêtes parc de Vounant
<b>14 juillet</b>	Cérémonies du 14 juillet	11 h 30	Rendez-vous Mairie
<b>27 juillet</b>	Vide grenier		Jorigny
<b>6 août</b>	Marché des producteurs	18 h	Parc de Vounant
<b>9 août</b>	Animation culinaire avec Monteil		Marché
<b>5 septembre</b>	Don du sang	15 h	Salle des fêtes
<b>6 septembre</b>	Journée des associations		Vounant
<b>27 septembre</b>	Foulées de l'espoir par le trèfle à 4 feuilles	15 h 30	Vounant
<b>Du 27 au 28 septembre</b>	Foire de la Saint-Michel		Vounant
<b>3 octobre</b>	Loto du foot	20 h 30	Salle des fêtes
<b>Du 11 au 12 octobre</b>	Bourse aux vêtements		Salle des fêtes
<b>Du 18 au 19 octobre</b>	Salon des vins		Salle des fêtes
<b>Du 20 au 26 octobre</b>	Festival de l'Art lyrique		Salle des fêtes et parc de Vounant
<b>29 octobre</b>	Atelier création de bijoux pour les filles de plus de 7 ans, proposé par Anita Bonnet	14 h - 18 h 15	Médiathèque
<b>7 novembre</b>	Conférence sur la première guerre mondiale animée par Frédéric Gersal	20 h 30	Salle des fêtes
<b>11 novembre</b>	Cérémonie du 11 novembre	11 h 30	Rendez-vous Mairie
<b>Du 15 au 16 novembre</b>	Bourse aux cadeaux		Salle des fêtes
<b>22 novembre</b>	Bal folklorique organisé par ADEGA		Salle des fêtes
<b>10 décembre</b>	Chansons pour enfants par Pascal Peroteau	16 h 30	Médiathèque
<b>20 décembre</b>	Animation de Noël, marché culinaire et Père Noël		Marché
<b>21 décembre</b>	Thé dansant organisé par les Cheminots	15 h	Salle des fêtes
<b>31 décembre</b>	Réveillon de la St-Sylvestre organisé par le restaurant Le vieux château de Gençay		Salle des fêtes

↑ Liste non exhaustive. Seules les manifestations signalées en mairie sont indiquées

## Informations économiques

### CRÉATIONS D'ENTREPRISES :

- **Salon de coiffure Studio 57**, 57, Grande Rue - 86370 Vivonne.
- **Bar - pizzas « La Paillotte »**, 53, Grande Rue - 86370 Vivonne.
- **Extrême West Side Shop Moto** ATV DIRTJET SKI, entreprise de mécanique moto, site de Chanteloup, route nationale.
- **JBGP Automobile**, entreprise de mécanique auto, dépannage, site de Chanteloup, route nationale.

- **Coureau Cécile**, coiffure à domicile Le Peu de Thay.
  - **Prest@distance - Florence Enard**, gestion administrative et organisationnelle, 20, Avenue de Bordeaux.
  - **Madame Jacqueline Mardelet** qui assure la gérance de la **Boucherie des Halles** à la suite de **Jean-Jacques Mardelet**.
- Changement d'enseigne**
- **Garage Gagnaire** devient **AD PRO**, Avenue de Bordeaux.

8



Tous droits de reproduction des textes et photos interdites pour tous pays sous quelque procédé que ce soit - Ne pas jeter sur la voie publique.

Directeur de la publication : **Maurice Ramblière** - Rédacteur en chef : **François Terrien et les élus**.

Conception graphique : **Image & Nature** - 05 49 49 64 11 - www.image-nature.com - Crédits photos : ©M.Romaneau - Impression : Mégatop 86370 Naintré - Tirage : 2000 exemplaires.

Le bulletin municipal est imprimé avec un papier garanti 100 % sans chlore et provient de forêts gérées durablement.